

Chère Collègue,

Juste un témoignage.

J'avais dirigé la thèse littéraire d'un étudiant sur le romancier du XVIIe Jean-Pierre Camus, et elle fut publiée aux États-Unis.

Or, un recenseur découvrit qu'elle plagiait (en en suivant la démarche et le plan) un livre publié Paris sur le dramaturge Jean Rotrou, livre dont j'avais moi-même quelques années plus tôt, publié un compte-rendu !

Une direction houleuse et très étalée dans le temps avait trompé ma vigilance.

En 1976, le comité éditorial de la French Review m'écrivit à Nice où j'étais en sabbatique; je rédigeai alors une lettre dans laquelle je faisais mon mea culpa; elle fut publiée dans la revue.

L'Université de Montréal, avertie par mes soins, annula le grade attribué pour cette thèse. Il n'y eut pas d'autre conséquence.

Le mieux n'est-il pas toujours ainsi de mettre les choses sur la place publique ?

Bien cordialement.

Bernard Beugnot

Professeur émérite à l'Université de Montréal

<http://bernardbeugnot.olympe-network.com>